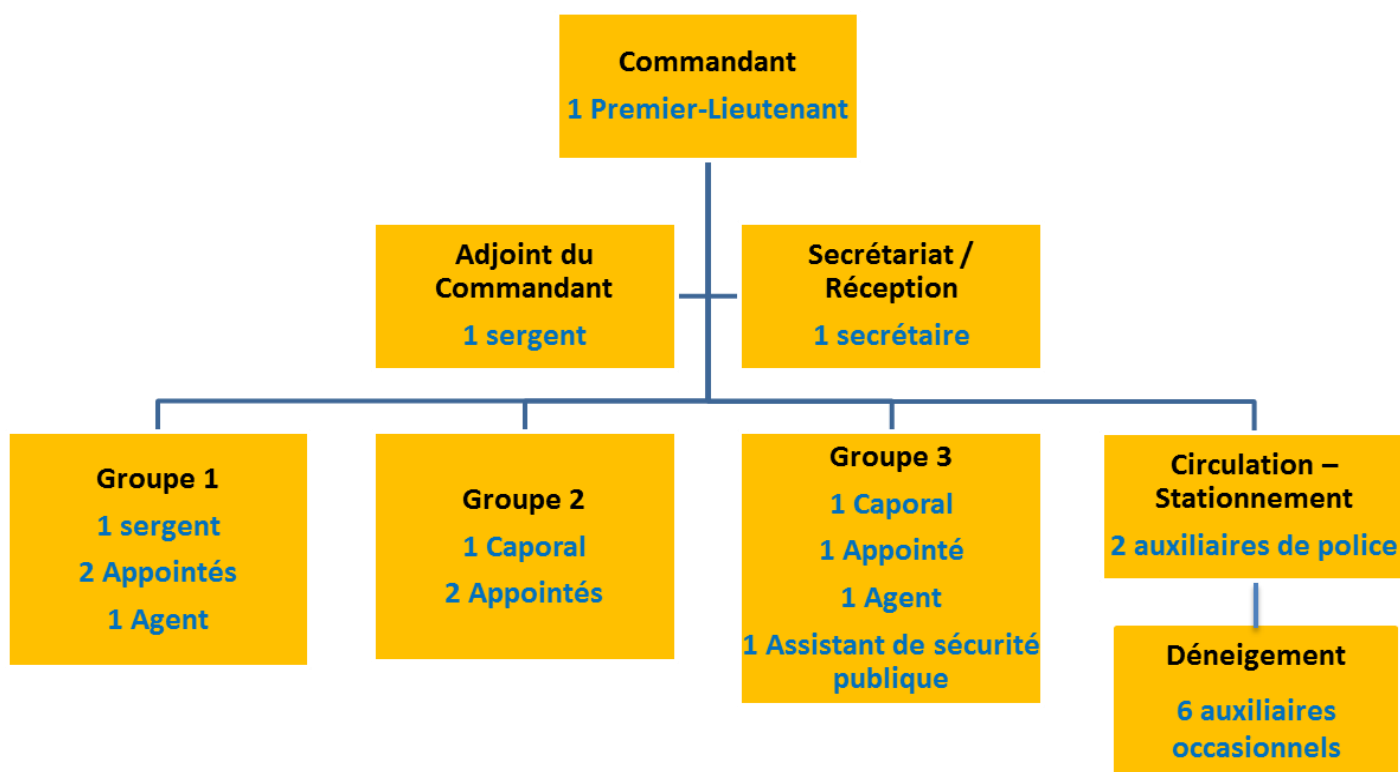


RAPPORT DE GESTION DU CORPS DE POLICE 2012

1. Personnel

Au 31 décembre 2012, les personnes engagées au Corps de police se répartissent de la manière suivante :



L'effectif actuel est de 16 personnes, cependant, l'effectif théorique est de 18 personnes. Tous les collaborateurs du Corps de police sont actuellement à un taux d'occupation de 100%, excepté les auxiliaires occasionnels qui sont engagés à la demande.

L'année 2012 a été une année de changement pour le corps de police de Crans-Montana. En effet, mis à part l'arrivée du nouveau Commandant, des modifications dans de nombreux domaines ont été mises en place. En voici quelques exemples :

- Adaptation de la grille salariale sur l'échelle de la police cantonale.
- Gestion informatique du temps de travail
- Nouvelle organisation et organigramme
- Nouveaux horaires
- Création d'un groupe d'auxiliaires occasionnels pour le déneigement

Une grande partie de ces nouveautés a pu être réalisée grâce au soutien de nos Autorités. Nous les remercions ici pour leur confiance et leur engagement envers la police municipale de Crans-Montana.



CRANS MONTANA 

POLICE MUNICIPALE

Le Commandant

Nous avons également enregistré trois départs dans nos rangs et avons eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux agents suite à une première campagne de recrutement. Cependant, durant cette année, nous avons fonctionné avec un sous-effectif de deux unités. Afin de compléter l'effectif, une deuxième campagne de recrutement a été lancée, et pour 2013, un aspirant va débiter l'académie de police à Savatan. Sa formation va durer une année. Cependant, une place d'agent de police est toujours à pourvoir.

INFORMATION : Les chiffres suivis d'une étoile « * » sont repris du programme de gestion informatique des activités du Corps de police, ceci uniquement sur une période de 6 mois, soit dès la mise en application dudit programme au 1^{er} juillet 2012.

La formule « heures/homme » est utilisée pour représenter, que selon la mission ou l'activité, celle-ci occupe durant « x » heures un agent. Par exemple si 2 agents patrouillent une heure, cela correspond à 2 heures/homme

Les policiers, assistant de sécurité publique et auxiliaires ont passé 66%* de leur temps dans le terrain, 34%* ont été consacrés à des tâches administratives et à de la formation continue.

2. Le secteur

Le secteur que couvre la police municipale de Crans-Montana se compose des 6 communes de Crans-Montana, soit Icogne, Lens, Chermignon, Montana, Randogne et Mollens. Sans rentrer trop dans le détail, cela représente environ 14'800 habitants permanents et selon les saisons et/ou périodes, jusqu'à 50'000 résidents, ce qui nous propulse au rang de plus grande ville du Valais en habitants. Les six communes totalisent une superficie totale d'à peine moins de 100 km².

3. Les activités

Notre travail s'articule sur plusieurs axes principaux, soit :

- La police de proximité
- La prévention – Police secours
- La circulation routière
- Service administratif – Missions particulières

Chacune de ces activités principales est effectuée par chaque agent de police, ceci selon le tournus et les besoins du service.

4. La police de Proximité

Cette nouvelle activité a commencé au mois d'octobre. La police de proximité pratiquée sur Crans-Montana est une mission principale et très importante. Cependant, il faut impérativement avoir le temps pour pouvoir la pratiquer de façon appropriée. En effet, le policier qui effectue de la police de proximité n'est pas engagé dans d'autres missions de police.

Dans une première phase, nous avons commencé par rendre visite aux commerçants afin de nous présenter et de répertorier les commerces qui se trouvent sur les six communes. Les visites ont commencé début du mois d'octobre et ne sont pas encore terminées. L'objectif est de pouvoir



CRANS MONTANA 

POLICE MUNICIPALE

Le Commandant

passer dans chaque commerce au minimum deux fois par année. Au 31 décembre 2012, nous avons visité 117 commerces.

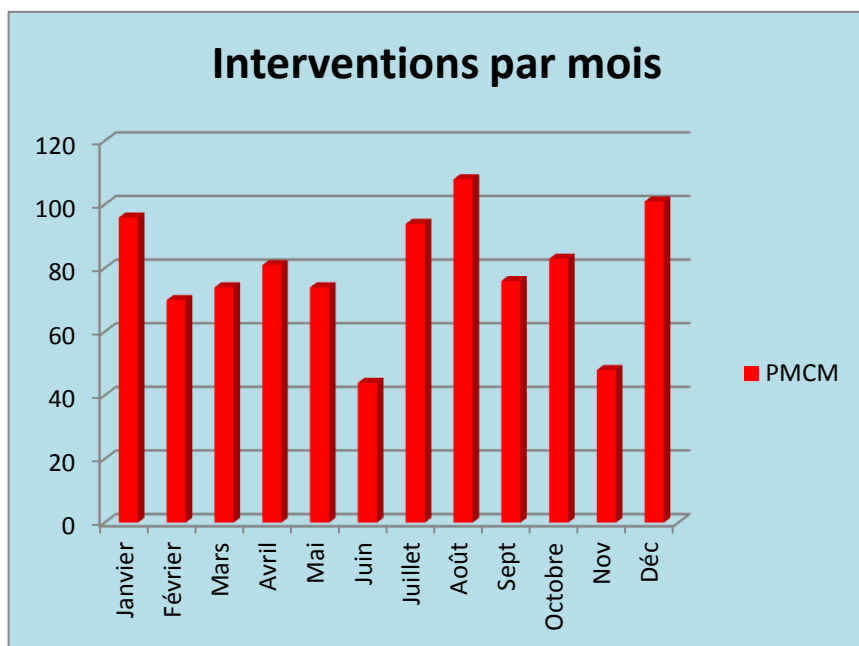
Lors de notre prise de contact, un prospectus avec des informations sur la lutte contre le vol à l'étalage est distribué et nous répondons aux diverses questions des gérants. Ces derniers peuvent nous atteindre via un natel de proximité, spécialement desservi durant les heures d'ouverture des magasins.

Nous avons également mis en place une « alarme-sms » afin de pouvoir très rapidement alarmer les commerçants en cas d'infractions spécifiques. Ce service est volontairement gratuit. Tous les commerçants qui sont approchés peuvent s'inscrire à ce nouveau service que notre police offre gratuitement.

En finalité, le but de notre police de proximité est de nous occuper de 95% des personnes qui n'ont jamais à faire à la police, afin d'être à l'écoute et de pouvoir prendre en compte leur attentes et besoins.

5. Police de prévention – Police secours

En ce qui concerne l'activité de prévention et de police secours en général, le personnel a procédé à 949 interventions commandées par l'intermédiaire du central téléphonique ou spontanées. Afin de se rendre compte de ce que cela représente, en annexe, vous trouverez un plan de la station avec quelques interventions représentées par des épingles de couleur.



1888* Heures/homme de patrouille à pied et 1951* H/homme de patrouille en véhicule ont été effectuée dans le cadre des missions de prévention. Nos 4 véhicules, soit 3 véhicules d'intervention et 1 fourgon transport de choses/personnes ont parcourus 84'556 km.



CRANS MONTANA 

POLICE MUNICIPALE

Le Commandant

Les manifestations régulières ou d'importance font partie de la vie de la station et de Crans-Montana et ces dernières ont nécessité la présence du personnel de prévention pour un total de 598* Heures/homme, soit pour les principales : Coupe du Monde de ski FIS Hommes, Caprices Festival, Fête de la St-Georges, Summer Festival, Omega European Master Golf, Jeep Heep-Heep, Jumping Crans-Montana, Fête dans la rue, Fête de la Gruyère, Winter Festival, Coupe d'Europe de ski FIS Dames.

Le personnel de prévention a participé à la notification des commandements de payer pour le compte de l'Office des poursuites. Au total ce sont 1240 actes qui ont été transmis à la police pour notification et sur l'ensemble, 1010 ont été notifiés par le Corps de police.

Plusieurs campagnes de prévention ont été mises en place durant cette année. Nous pouvons relever la lutte contre le bruit aux abords des établissements publics, avec installation d'affiches et d'un dispositif de mesure des décibels en temps réel.

A l'école des Roches, des présentations sur les droits et les devoirs d'un citoyen, une leçon théorique sur la loi sur la circulation routière et une leçon pratique avec l'utilisation d'un véhicule tonneau et de la remorque Seat-belt (ceinture de sécurité) ont été dispensées. Ces leçons sont données à chaque nouvel étudiant débutant ses études dans cette école internationale. Ce sont donc environ 800 étudiants qui ont suivi l'un de nos cours.

Nous nous rendons également au cycle d'orientation où les classes de 1^{ère} année reçoivent un cours sur les droits et les devoirs des jeunes, lequel est complété par la remise d'un mémo.

Nous avons également établi quelques 387 procès-verbaux de dénonciation et rapports, répartis selon le tableau ci-dessous.

Règlements communaux	122
Sécurité et ordre public	16
Tranquillité publique	33
Lois cantonales et fédérales	36
Autres	41
Loi sur la circulation routière LCR	139

Notre station est également couverte par 92 caméras de surveillance. Ces dernières sont extrêmement efficaces en termes de prévention et sont à prendre en considération lorsque l'on parle de sentiment de sécurité. En cas d'infraction avec fuite de l'auteur, nous pouvons relever que dans plus de la moitié des cas qui ont occupé la police, l'auteur a été identifié grâce aux caméras. Il faut savoir que leur usage est règlementé selon des bases légales très strictes.

6. Circulation routière

Les missions principales dans le cadre de cette activité sont:

- veiller à la sécurité générale ainsi qu'à celle des usagers de la route ;
- prévenir les délits et les accidents par une présence accrue sur les axes routiers ;



CRANS MONTANA 

POLICE MUNICIPALE

Le Commandant

- gérer les véhicules en mouvement et à l'arrêt ;
- effectuer des services d'ordre pour les manifestations ainsi que des campagnes de prévention.

6.1 Radar mobile :

Dans le cadre de la prévention routière, nous avons procédé à 62 contrôles de vitesse. A cette occasion, 6708 véhicules ont été contrôlés et 607 procès-verbaux et contraventions ont été dressés, ce qui représente un taux de 9.05 % d'infractions. Il faut relever que deux permis de conduire ont été retirés sur le champ pour des vitesses de 100 km/h au lieu de 50 km/h et 76 km/h dans une zone 30 km/h.

6.2 Ivresse au volant :

11 permis de conduire ont été saisis par la police pour ivresse qualifiée (+ de 0,8 o/oo) au volant ou au guidon ; 1 personne a été dénoncée pour ivresse légère (entre 0,5 o/oo et 0,79 o/oo).

6.3 Accident de circulation :

Les patrouilles de prévention sont intervenues à 78 reprises sur des accidents de circulation, soit 12 accident ayant causé des blessures, 61 accidents avec dégâts matériels et 5 ayant été soldés par un arrangement entre les parties. Malheureusement 1 accident mortel est à déplorer (malaise).

A relever que les rapports d'accidents sont de la compétence de la police cantonale, cependant, nous sommes pratiquement à chaque fois engagés sur ces sinistres afin de sécuriser le secteur et afin de définir si l'intervention de la police cantonale est nécessaire (arrangement à l'amiable entre les automobilistes).

En annexe vous trouverez une carte qui présente les accidents de circulation ainsi que nos contrôles radar sur notre territoire.

6.4 Contrôle du stationnement :

Pour le contrôle des véhicules en stationnement, la police municipale peut s'appuyer sur deux auxiliaires de police. Grâce à ce service, l'ensemble des places de stationnement à durée limitée peut être contrôlé et ainsi garantir un tournus pour que chacun puisse trouver une place de stationnement à proximité des commerces ou en station.

Sur l'ensemble des 6 communes, 8246 amendes d'ordre ont été établies, ceci pour un montant de CHF 450'000.00 environ.

Nous avons également fait intervenir l'entreprise agréée pour déplacer 21 voitures en fourrière, principalement dans le cadre des mesures de déneigement.

6.5 Info radar - Visispeed :

L'info radar du type «Visispeed » est un dispositif préventif affichant au conducteur sa vitesse. Il a été utilisé durant 101 jours pendant l'année 2012. Il a contrôlé 96'241 véhicules pour un taux théorique de 25.23 % d'infractions !! En effet, le Visispeed étant un outil de prévention, aucune infraction n'est dénoncée. Cet appareil permet de rendre le conducteur conscient de la vitesse qu'il pratique et de transmettre des informations sur le comportement des automobilistes aux endroits contrôlés. Cet appareil a été fortement utilisé dans les zones aux abords des écoles. Les vitesses maximales enregistrées ont été de 108 km/h au lieu du 50 km/h, 73 km/h dans une zone 30 km/h et



CRANS MONTANA 

POLICE MUNICIPALE

Le Commandant

60 km/h dans une zone de rencontre limitée à 20 km/h. Ce haut pourcentage d'infraction relève le comportement général des automobilistes. La différence avec le radar mobile provient que lorsqu'un contrôle radar est en cours, des agents de police sont sur place pour intercepter les contrevenants et les automobilistes s'avertissent entre eux (appels de phare, signe de la main) qu'un contrôle est en cours, ce qui diminue fortement le taux d'infraction.

6.6 Borne de comptage - Vedasys :

Le Corps de police dispose d'une borne de comptage du trafic. Cet appareil enregistre le passage des véhicules, leur vitesse et peut être utilisé uniquement à des fins statistiques. Contrairement à l'appareil Visispeed, cette borne de comptage n'affiche pas la vitesse des véhicules.

Cette installation a été utilisée principalement pour les expertises relatives à la mise en place des zones 30 km/h ou des zones de rencontre et pour les expertises à posteriori desdites zones.

6.7 Parcomètres :

Le service des parcomètres s'occupe du dépannage et de l'entretien des parcomètres ainsi que des horodateurs. Il est également responsable de récolter, trier et distribuer à la banque l'argent récolté selon la répartition des appareils sur les communes.

En 2012, les différents secteurs comptabilisent au total 42 parcomètres/horodateurs, soit 5 sur la commune de Lens, 22 sur Chermignon, 6 sur Montana et 9 sur Randogne. La somme totale récoltée par ce service représente environ CHF 222'000.00.

7. Education et prévention routière

La mission de la prévention et de l'éducation routière sur nos 6 communes est de la responsabilité de notre police municipale. Ce service est effectué principalement par deux collaborateurs. Cependant, ils peuvent être secondés par certains de leurs collègues, selon la charge de travail. Nos deux responsables du service de la prévention et de l'éducation routière de la police municipale de Crans-Montana ont mené à bien le programme planifié pour cette année. Au final, ce ne sont pas moins de 237* H/homme qui ont été effectuées pour notre jeunesse.

Le détail des passages dans les classes ainsi que toutes les autres activités effectuées par ce service figurent également ci-après.

Le programme pour cette année 2012 a été le suivant :

- 1^{ère} et 2^{ème} enfantines : La traversée de la route (1^{er} passage)
- 1^{ère} et 2^{ème} enfantines : Puzzle ACS¹ (2^{ème} passage)
- 1^{ère} et 2^{ème} primaires : Le Merle blanc² 1 (1^{er} passage)
- 1^{ère} et 2^{ème} primaires : Le chemin de l'école et traversée de la route
- 3^{ème} et 4^{ème} primaires : Le vélo et engins assimilés

¹ Automobile Club de Suisse

² Programme d'éducation routière de l'ACS.



CRANS MONTANA 

POLICE MUNICIPALE

Le Commandant

- 5^{ème} et 6^{ème} primaires : Le Merle blanc 2
- Cycle d'orientation : La Voiture tonneau

Récapitulation

Nombre d'élèves instruits : **1'170**

Nombre de classes visitées : **68**

Par ailleurs, nous dispensons également des cours théoriques pour les candidats à l'obtention du permis de cyclomoteur et agricole. 23 candidats se sont présentés à ce cours et 17 ont obtenus au final leurs précieux sésames, soit un pourcentage de réussite de 74%.

Ce service coordonne également la mise en place de la signalisation particulière (les crayons de couleur) lors des rentrées des classes après les vacances scolaires. Cette campagne est accompagnée d'une forte présence de la police à proximité immédiate des collèges afin de parfaire la connaissance des élèves, mais également de rappeler quelques règles élémentaires de circulation aux parents/accompagnants qui déposent les élèves en voiture à l'école.

Nos instructeurs ont encore suivi la journée des instructeurs d'éducation routière du Valais romand et se sont rendus au Congrès des instructeurs de la circulation à Berne, organisé par le BPA³

8. Taxis

La police a comme mission de faire respecter le règlement des taxis sur notre territoire. A la fin de cette année, il y avait 21 concessionnaires au total, dont 32 concessions de type A, lesquels se partagent le droits de stationnement sur la voie publique et aux emplacements réservés. Ces derniers comptabilisent 36 véhicules. Il y a eu 2 concessionnaire de type B, soit sans droit de stationnement, avec 2 voitures, ce qui signifie que les véhicules de ces concessionnaires ne peuvent attendre la clientèle sur une case de stationnement destinée à cet effet. Cela représente un parc de 38 taxis. 9 places de stationnement sont réservées sur le domaine public pour le service des taxis. 32 conducteurs sont autorisés à exercer la profession comme chauffeurs permanents ou auxiliaires.

Un représentant du Corps de police fait partie de la commission des taxis de l'ACCM⁴.

9. Instruction – Formation continue

Les heures d'instruction reçues par les collaborateurs s'élèvent à 259* heures/homme.

La formation continue du personnel comprend entre autre les thèmes suivants : Tirs, self-défense, formation continue par l'APMVS⁵. Ces instructions ont été complétées par des cours organisés par l'Institut suisse de police pour sous-officiers de police, soit le cours de conduite de niveau 1.

³ Bureau de prévention des accidents

⁴ Association des communes de Crans-Montana

⁵ Association des polices municipales valaisannes

10. Service administratif

Le secrétariat a enregistré durant l'année 1496 lettres pour lesquelles une réponse était nécessaire. Il faut ajouter à cela une recrudescence des formules électroniques de transmissions ou demandes d'informations (e-mail), toutes aussi importantes et qui nécessitent également une réponse écrite.

Le service établit en plus des documents du Corps de police tous les courriers qui concernent celui-ci, mais dont la réponse exige la signature du Commandant.

Dans le cadre du traitement des amendes d'ordre, le service gère tous les courriers, notamment 1861 avis de contravention. Lorsque l'amende reste impayée malgré l'envoi du rappel, elle est transmise sous forme de mandat de répression au service compétent de l'Etat. Pour l'année écoulée, 440 mandats ont été envoyés et 285 cas ont été mis aux poursuites. De plus, il s'agit également de répondre aux nombreux appels téléphoniques concernant des demandes diverses en lien avec les amendes.

11. Accueil du public - Guichet

Ses missions principales sont la gestion des appels téléphoniques, la transmission de ceux-ci aux personnes concernés, les renseignements au public, la gestion informatique des fichiers utilisés dans les activités de police. De plus, il assure également la remise des commandements de payer aux personnes se présentant au guichet.

La desserte de la réception est assurée du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00 et le samedi de 14h00 à 16h00, avec fermeture le dimanche et les jours fériés.

Le service de la réception tient et contrôle la caisse. Il procède à divers encaissements tels que fourrières, amendes, autorisations à l'acte, etc. Il assure la gestion des objets trouvés et répond aux nombreuses questions du public. A relever que notre bâtiment abrite également les locaux de la police cantonale et c'est tout naturellement que notre secrétaire accueille et renseigne également les clients venant se présenter pour la police cantonale.

Le tableau suivant est un récapitulatif des activités principales des services du central et du guichet

4'244	Appels téléphoniques réceptionnés par le central
167	Objets trouvés remis au poste de police
178	Objets perdus annoncés au poste de police
102	Objets restitués à leur propriétaire
3871	Demande d'identités MOFIS ⁶
3713	Personnes accueillies à notre réception

⁶ Ordonnance sur le registre automatisé des véhicules et des détenteurs de véhicules



CRANS MONTANA 

POLICE MUNICIPALE

Le Commandant

1496	Courriers traités (reçus)
------	---------------------------

12. Naturalisations

Nous avons effectué les rapports d'enquête pour les demandes de naturalisation pour le SPM⁷, soit :

Naturalisations ordinaires : 53

Naturalisations facilitées : 16

Total : 69

13. Divers

Dans les missions particulières, nous pouvons relever que nous collaborons avec plusieurs services communaux et cantonaux, soit de manière spontanée, soit à leur demande via des requêtes.

Plus particulièrement, nous effectuons le prélèvement des eaux sur les communes d'Icogne, Lens, Chermignon, Randogne et Mollens, sur Montana nous effectuons uniquement le prélèvement dans les piscines, et deux fois par année les restaurants et buvettes d'altitude, soit 130* Heures/homme.

Nous effectuons également des contrôles spontanés concernant la lutte contre le travail au noir et également sur requêtes du SPM et/ou du SPT⁸, ce dernier service collabore avec nos agents pour effectuer également des contrôles sur le terrain.

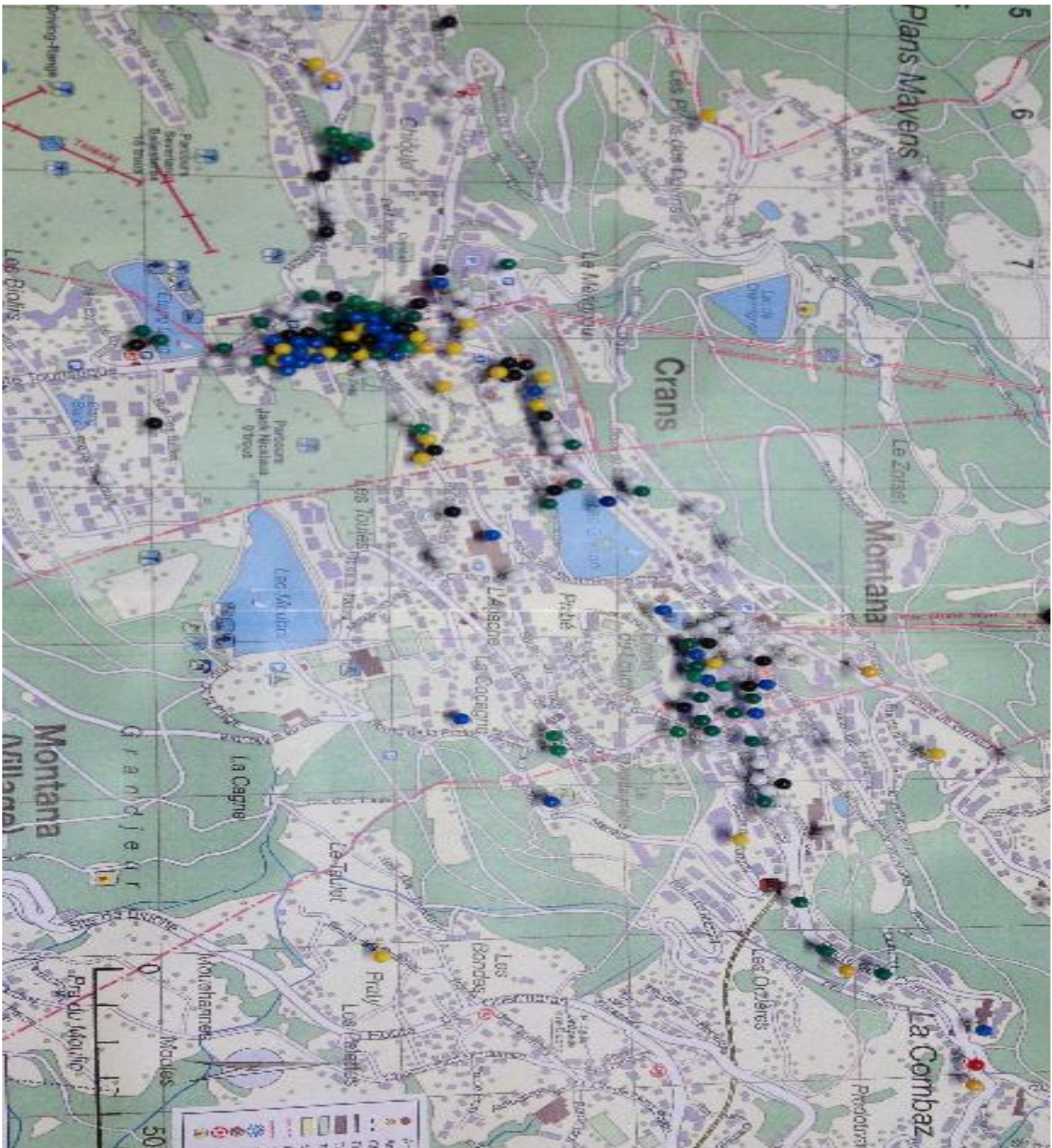
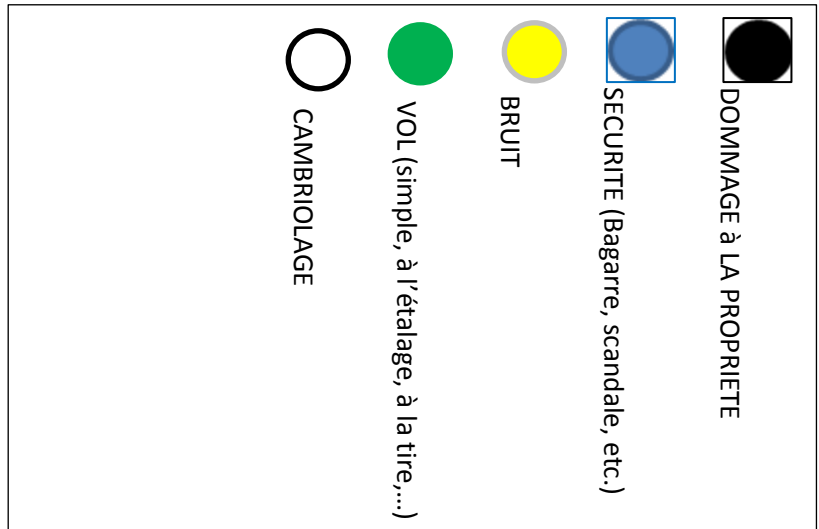
Les BE⁹ communaux nous demandent régulièrement de mener des enquêtes sur la domiciliation des personnes, annonce pour départ/arrivée tardives, contrôle du délai pour déposer ses papiers et le non paiement des médailles des chiens, entre autre.




⁷ Service de la population et des migrations

⁸ Service de protection des travailleurs et des relations du travail

⁹ Contrôle des habitans/Bureau des étrangers

Annexe1 / Sécurité



	ACCIDENT DE CIRCULATION
	RADAR
	RADAR INFO

Annexe 2 / Circulation routière

